

# Découvrir et comprendre la comptabilité dans les entreprises et associations du secteur

## Objectifs :

Appréhender les enjeux comptables et fiscaux pour une entreprise ou une association dans le secteur musical.

Découvrir le fonctionnement et l'organisation de la comptabilité générale et analytique, comprendre les principales écritures y compris celles menant au bilan et au compte de résultat.

Savoir communiquer avec l'expert-comptable et choisir un logiciel de comptabilité.

Comprendre les spécificités fiscales et comptables du secteur.

## Programme détaillé :

### **Introduction**

Pourquoi faut-il tenir une comptabilité ?

Est-ce obligatoire ?

Les logiciels de comptabilité.

À quoi cela sert-il d'avoir une comptabilité performante ?

### **Le cadre de la comptabilité**

Rôle de la comptabilité.

Cadre comptable français.

Organisation de la comptabilité (les écritures, les journaux, les balances et les grands livres).

### **Les notions fondamentales**

Le plan comptable général.

Particularités du plan comptable associatif.

Le patrimoine de l'entreprise (le bilan et le compte de résultat).

L'écriture comptable.

La comptabilité analytique.

### **Les écritures et opérations comptables courantes**

Les opérations d'achats-ventes.

La gestion de la TVA.

La paie et sa comptabilisation.

Les subventions (exploitation et investissement).

Les immobilisations et les productions immobilisées.

Les amortissements et les dépréciations.

Les stocks et en cours.

Les créances et les dettes.

Le rapprochement bancaire.

### **Les comptes annuels**

Les écritures préalables à l'élaboration du bilan.

L'impôt sur les bénéfiques.

Savoir lire et analyser un bilan et un compte de résultat.

Mission et lien avec l'expert-comptable.

### **Les spécificités du secteur musical**

L'emploi d'intermittents.

Les productions immobilisées incorporelles.

Les modes de rémunération (paie intermittents, droits d'auteur ou honoraires).

Les crédits d'impôts phonographiques et spectacles (première approche).

La fiscalisation des associations.

### **Cas pratique**

Passage d'écritures courantes.

Établissement d'un tableau d'amortissement.

Calcul d'une TVA.

Détermination d'une production immobilisée.

**Publics concernés :** responsables de l'administration et la gestion de structures associatives, débutants ou déjà expérimentés.

**Prérequis :** pas de connaissance préalable prérequis mais une appétence pour les chiffres est préférable.

**Durée :** 2.5 jour(s) soit 17.5 heures

**Coût :** 550.00 net (pas de tva sur les formations)

**Fréquence :** environ deux fois par an

**Effectif :** maximum de 12 stagiaires

**Formateurs :** Eric Hainaut (expert-comptable, cabinet Com Com).

**Modalités d'évaluation :** quizz, études de cas, mises en situation

**Etude de satisfaction et d'impact :** bilans à chaud et à froid

**Attestation, certificat :** Attestation d'assiduité

**Modalités pédagogiques et moyens techniques :** présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

**Ouvrage fourni avec la formation :** //

**Informations complémentaires :** Cours enrichi sur plateforme ENT.

**Public en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référent handicap par mail : [formations@cnm.fr](mailto:formations@cnm.fr) ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

**Financement :** Non éligible au CPF. Dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/> Particuliers sans financement, nous consulter.

**Délai d'accès :** selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

**Page web de la formation :** <https://cnm.fr/formations/decouvrir-et-comprendre-la-comptabilite-dans-les-entreprises-et-associations-du-secteur-musical/>

**Date de dernière mise à jour de cette page :** 08/11/2022